

Centrale à béton :

RECY
REIMS/PRUNAY
REIMS/SAINT-BRICE-COURCELLES
SAINTE MENEHOULD
SOIGNY-AUX-MOULINS

PARMENTIER
3 RUE DES LACS

51500 Chamery

Certification des 5 centrales à béton NF EN206

N° SYDEREP : FR300711_04QXJM
N° TVA : FR35 328069463

DATE	FACTURE	N° CLIENT	REFERENCE	COMMERCIAL
24/07/2024	F01240700096	412700	F01240700096	

Code	Libellé Article	Qté	U	PRIX HT	TOTAL HT	TVA
CHANTIER	PARMENTIER					
PJDER3C330	DESACTIVE Dm10 Htm S3 CEM2 330	7	M3	159.00	1,113.00	20 %
504	CONTRIB ENVIRON	7	UN	2.50	17.50	20 %
505	HAUSSE ENERGIE	7	UN	2.50	17.50	20 %
552	REP	7	UN	1.68	11.76	20 %
	Règlement le 18/07/2024 du montant : 1391.71 € par : VB AVANT LIVRAISON					

Mode de règlement : VB AVANT LIVRAISON

Echéance : 24/07/2024

Domiciliation

BANQUE SG REIMS ENTREPRISES
IBAN FR76 3000 3036 2400 0200 0456 420 - BIC SOGEFRPP
OPTION TVA SUR LES DEBITS

Total HT :	1,159.76 €
Total TVA :	231.95 €
Total TTC :	1,391.71 €
RESTE A PAYER :	0.00 €

ATTENTION : Nous vous demandons de RESPECTER ABSOLUMENT L'ECHEANCE INDIQUEE en application de la loi de modernisation du 04.04.2008 ; PENALITES DE RETARD au taux BCE + 10 points sans pouvoir être inférieur à 3 fois le taux légal. AUCUN ESCOMPTE NE SERA ACCORDE POUR REGLEMENT ANTICIPE. Tout professionnel en situation de retard de paiement est de plein droit débiteur, à l'égard du créancier, d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, d'un montant de 40 €. Lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, le créancier peut demander une indemnisation complémentaire sur justification.

Facture

N° Facture	Référence	Date du document	N° Client	Nom du client
F01240700096	F01240700096	24/07/2024	412700	CLIENTS AU COMPTANT NON A

Détail des livraisons

Date	N° BL	Code client	Code article	Désignation	QTE	Unité
Chantier : 270277 PARMENTIER						
24/07/2024	008803494	412700	PJDER3C330	DESACTIVE Dm10 Htm S3 CEM2 330	7	M3
24/07/2024	008803494	412700	552	REP	7	UN